

**A Bruxelles Woluwe - 360 crédits - 6 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences médicales**

Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**

Sigle du programme: **GENE2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6

ConT987299023 74.043998724399719 Tm [(ConT987299023 74.0N95 45.243971 44.34600067 83.64399719 Tm [(ConT9872990



## GENE2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en génétique clinique et d'acquérir les compétences finales telles que décrites dans l'[A.M. du 23/05/2017](#).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est d'une durée de 6 ans structurés en 6 blocs annuels.

Deux années du stage portent sur une formation clinique générale dans un service de stage agréé d'un titre professionnel de niveau 2 mentionné à l'article 1er de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 établissant la liste des titres professionnels particuliers réservés aux praticiens de l'art médical, en ce compris l'art dentaire.

Quatre années du stage portent sur une formation en génétique clinique dans un centre de génétique humaine qui dispose d'un agrément en tant que service de stage en génétique clinique.

Au moins douze mois et au plus vingt-quatre mois de cette formation de quatre ans consistent en une formation dans un laboratoire lié au centre de génétique humaine.

Le stage se limite à la formation de quatre ans en génétique clinique dans le contexte où le candidat spécialiste a déjà obtenu un titre de niveau 2 dans le cadre duquel il a suivi, au cours de sa formation, une formation clinique générale d'au moins deux ans dans un service de stage agréé.

## GENE2MC Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [360.0]

Equipe d'enseignants : Anne De Leener (coordinatrice du programme), Nicole Revencu, Mikka Vikkula, Yves Sznajer.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

o **Deuxième bloc annuel (60 crédits)**

*Le deuxième bloc annuel est constitué des enseignements et stages de la formation spécialisée d'un service de stage agréé d'un titre professionnel de niveau 2 mentionné à l'article 1er de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 établissant la liste des titres professionnels particuliers réservés aux praticiens de l'art médical, en ce compris l'art dentaire.*

o

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues



Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence , pages 24 à 29).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### Première partie

Au terme de ces deux années de formation clinique générale, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales. En application avec l'A.R. du 21 avril 1983, le candidat recevra au terme des deux premières années de formation une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

### Deuxième partie

Au terme de ces quatre années de formation en génétique clinique, chaque candidat sera évalué selon les critères suivants attestant de leurs connaissances approfondies en génétique clinique :

- Attestation de participation et de réussite du cours interuniversitaire
- Attestation de participation à la réunion annuelle de la société belge de génétique humaine
- Rédaction d'un mémoire documenté de 20 à 25 pages. S'il y a publication d'un article en premier auteur, celle-ci pourrait faire office de mémoire.
- Présentation d'une communication à la Société belge de génétique humaine (BeSHG), ou une société belge ou étrangère de niveau équivalent,

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique de master de spécialisation en génétique humaine.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Contact

Secrétariat du service clinique

[Michelle Petitjean](#)

Tél. 02 764.67.74

Secrétariat facultaire MSCM

[Anne Lepage](#)

Tél. 02 764.52.35

[Armand Lawson](#)

Tél. 02 764.50.32

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 50 20](#) - Fax: [+32 \(0\)2 764 50 35](#)

Jury

- Présidente du jury: [Anne De Leener](#)
- Secrétaire de jury: [Yves Sznajer](#)

Personne(s) de contact

- Présidente du master: [Anne De Leener](#)
- Vice-président du master: [Yves Sznajer](#)